

## **D.4 RAPPORT DE PRÉ-ÉTUDE PA3**

décembre 2016



**Arbaz**  
**Ardon**  
**Ayent**  
**Chalais**  
**Chippis**  
**Conthey**  
**Grimisuat**  
**Grône**  
**Les Agettes**  
**Miège**  
**Nendaz**  
**Saint-Léonard**  
**Salquenen**  
**Savièse**  
**Sierre**  
**Sion**  
**Venthône**  
**Vétroz**  
**Vex**  
**Veyras**



## Résumé du rapport de pré- étude

### Les objectifs du rapport de pré-étude

La pré-étude a eu pour but de donner une idée de ce à quoi pourrait ressembler un projet d'agglomération du Valais Central. Des exemples concrets et réalistes de mesures ont été donnés, afin que les communes puissent apprécier les opportunités et les risques d'adhérer à un tel projet.

### La démarche

Durant l'année 2014, des entretiens ont eu lieu avec les communes sierroises afin d'établir un premier contact et de commencer à dessiner un diagnostic de leurs territoires. Les communes sédunoises ont été rencontrées régulièrement dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du projet aggroSion.

Ces rencontres, ainsi qu'une analyse fine et factuelle du territoire à travers des données notamment statistiques, ont permis d'ébaucher un premier diagnostic en matière d'urbanisation, de paysage et de mobilités.

Une évaluation de l'ancien projet aggro Sierre – Crans-Montana a été réalisée à l'aune du diagnostic, ce qui a donné naissance à une nouvelle liste de mesures infrastructurelles dont une hiérarchisation a été proposée.

Enfin, un atelier de réflexion a été mené en novembre, avec des représentants de chaque commune du périmètre, afin d'obtenir un premier retour sur ce pré-projet et d'identifier, ensemble, les opportunités et les risques pour chaque commune de se lancer dans une démarche d'agglomération. Une synthèse des discussions menées dans cet atelier est proposée à la fin du présent document.

La démarche a démontré la pertinence de déposer un projet d'agglomération du Valais Central, réunissant notamment deux des principales villes du Canton afin de coordonner au mieux les aspects de mobilité, d'aménagement du territoire et de paysage-nature avec le développement régional attendu ces prochaines années. La pré-étude a notamment mis en lumière la cohérence du périmètre étudié. Les communes se sont donc prononcées, unanimement, pour la poursuite de la procédure.

### L'organisation

#### Partenaires institutionnels

- L'Etat du Valais
- Les 12 communes d'aggroSion
- Sierre, Salquenen, Grône, Chalais, Chippis, Miège, Venthône, Veyras

Le rapport de pré-étude complet est transmis sous forme informatique.